

Délibération n°
2023.059

Séance du 21/09/2023
N° ordre : 02



Nombre de Conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 19
- Excusés : 8
- Votants : 25
dont 6 pouvoirs

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR	25	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

**INSTITUTION ET
VIE POLITIQUE**

Modification des
commissions communales

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-et-un septembre deux mil vingt-trois à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2023

PRESENTS : Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Dominique PAROUTOT, Michel CENDRA-TERRASSA, Martine JUGIE, Alain ISELIN, Marie-Paule TOURNADOUR, Bernard GILLET, Henri ROSENDO, Denis LOUBRIAT, Elisabeth DEJEAN, Carine PERRIER, Nathalie BIGEAT-MARCOU, Olivier BOUDY, Céline CHASTIN, Jérôme MIRAT, Brigitte NIRONI, Stéphane RAYNAUD Sophie FAGLAIN.

EXCUSES : Anne-Marie OUMEDJKANE (pouvoir donné à Alain LAPACHERIE), André CHASTAN (pouvoir donné à Dominique BORDEROLLE), Thierry DUPONT (pouvoir donné à Martine JUGIE), Sylvie POLOMACK (pouvoir donné à Dominique PAROUTOT), Nathalie EL KEJJAOU (pouvoir donné à Olivier BOUDY), Geoffrey GIBERT (pouvoir donné à Elisabeth DEJEAN), Elisabeth GODIN-SAULIERE, Baptiste POU-MEAU.

SECRETARE : Elisabeth DEJEAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-4 ;

Vu la délibération n° 2020.031 du 263 mai 2020 portant désignation des membres au commissions municipales ;

Vu la démission de Madame ROULEAU Evelyne en date du 28 août 2023 ;
Considérant que cette démission reçue en mairie le 31 août 2023 a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseillère municipale à Madame PERRIER Carine ;

Considérant que Madame ROULEAU Evelyne était désignée membre uniquement à la Commission « Développement Durable, Environnement Agenda 21, Démocratie participative et Vie de quartier, Communication » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE Madame PERRIER Carine en remplacement de Madame ROULEAU Evelyne dans la commission communale « Développement Durable, Environnement Agenda 21, Démocratie participative et Vie de quartier, Communication ».**

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 21 septembre 2023,

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 26/09/2023

Date de télétransmission
en préfecture : 26/09/2023

Le Maire,



Alain LAPACHERIE